

Réouverture de l'école 12 mai 2020

Madame, Monsieur,

Je vous remercie d'avoir majoritairement répondu à notre demande concernant le retour de votre ou de vos enfants à l'école. J'ai bien conscience que les décisions ne sont pas faciles à prendre, d'autant que beaucoup d'entre vous ont des incertitudes quant à leur retour au travail. Soyez certains qu'il n'y avait pas d'intention de vous brusquer avec nos demandes, mais notre hiérarchie nous réclame des informations qu'il faut faire remonter de façon la plus juste possible, pour prévoir répondre aux besoins exprimés.

Sachez aussi qu'il n'y a aucune « bonne solution », et en aucun cas un jugement de notre part si vous prenez telle ou telle décision. L'école, en cette période si particulière, est devenue « non obligatoire » et chaque parent doit se déterminer... Quelle que soit la décision prise, elle reste « évolutive » et vous pourrez décider de remettre votre enfant plus tard. Sachez enfin que les enfants restant à la maison ne seront pas « abandonnés », nous trouverons des solutions, quitte à faire évoluer ce projet dans le temps peut-être. Tout n'est pas figé, il faudra tenir compte des ajustements qui seront forcément nécessaires à un moment...

L'enquête réalisée nous apprend que 36% des élèves vont revenir dès le mois de mai (88), et ce pourcentage sera porté à 49,5% (121 élèves) dès fin mai/début juin.

Beaucoup d'entre vous se questionnent, ce qui est bien légitime, d'autres expriment leur crainte de remettre leur enfant dans un environnement « à risque ».

Notre projet est guidé par l'idée d'offrir à tous nos élèves la possibilité d'un retour à l'école, dans des conditions les meilleures possibles – et à tout le moins respectant les mesures de sécurité du protocole sanitaire. Nous n'avons pas voulu « choisir » quels élèves pouvaient revenir, ni privilégier un niveau par rapport à un autre. Nous avons des contraintes, et nous devons l'accueil à 100% pour un certain nombre d'enfants (ceux des personnels soignants, élargis à d'autres personnels).

Pour autant ce retour ne sera pas « comme avant », je vous invite donc à lire le projet de réouverture de l'école, toutes les modalités d'accueil (sur les temps scolaires et périscolaires) et de sécurité y sont détaillées. Je conviens avec vous que c'est très « militaire », et rébarbatif. Dans les grandes lignes, voici ce qu'il faut absolument retenir :

- **Les enfants ont tous la possibilité de revenir à mi-temps, soit les semaines paires, soit les semaines impaires, selon leur « groupe ».**
- **Si les effectifs le permettent, les enfants de certaines classes pourront être accueillis à temps plein.**
- **Chaque vendredi vous recevrez la liste des groupes accueillis le lundi suivant**
- **Pour que votre enfant puisse être présent à l'école, il faut à minima avoir prévenu la semaine qui précède son retour.**

- **Si toutes les conditions de sécurité ne sont pas réunies, Monsieur le Maire prendra la décision de fermer l'école : vous êtes donc invités à consulter le site de la mairie de Bléré régulièrement pour être sûr que l'école est ouverte.**

Pour les détails, il faut lire le document joint... Je vous transmets également les groupes, merci de vérifier dans quel groupe se situe(nt) votre (vos) enfant(s).

Si après cela, il vous reste des questionnements, n'hésitez pas à revenir vers moi, vers l'enseignant de votre enfant, vers le service périscolaire, vers la mairie de Bléré, vers les parents élus présents à la réunion et qui ont gentiment proposé de laisser ici leur coordonnées :

Brigitte Rzepecki : grisolette@hotmail.fr

Marine Picquier : marine.metzinger@bbox.fr

Alfredo Da Silva : alfredods94200@yahoo.fr

Sonia Boisgard : boisgard.sonia@gmail.fr

Quelle que soit votre décision, toute l'équipe de Balzac vous souhaite la meilleure fin d'année possible.

Bien cordialement

Nathalie Legrand